

TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'un.e psychologue pour l'accompagnement des femmes et filles victimes de violences

Centre d'hébergement et espaces EMF de l'Association Oujda Ain Ghazal 2000 TDR N° 03/2026

Intitulé du projet	Prévention et lutte contre les violences basées sur le genre par la mise en place d'approches transformatrices
Organisme porteur	Association Oujda Ain Ghazal 2000 (OAG), région de l'Oriental
Financement	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes
Activité	Accompagnement psychologique des FFVV au sein des espaces EMF de OAG
Période de la mission	Octobre 2026 à mai 2029 inclus (32 mois)
Fréquence et indemnité	Deux visites par mois ; indemnité mensuelle forfaitaire de 1 500 MAD

1 Contexte et justification

L'Association Oujda Ain Ghazal 2000 (OAG) accueille et accompagne les femmes et filles victimes de violences (FFVV) à travers ses services d'écoute, d'orientation, d'accompagnement juridique et psychosocial et d'hébergement. Ces prestations soutiennent leur protection, leur accès aux droits et leur autonomie.

Dans le cadre du projet Prévention et lutte contre les violences basées sur le genre par la mise en place d'approches transformatrices, financé par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, OAG souhaite renforcer l'accompagnement psychologique des bénéficiaires de son centre d'hébergement, en lien avec les prestations du centre d'écoute.

L'expérience de l'association montre que la santé mentale et le bien-être sont essentiels au parcours de prise en charge. Des consultations et séances régulières offrent aux bénéficiaires un espace d'expression sécurisé, appuient leur reconstruction et renforcent leurs ressources personnelles.

2 Objet et objectifs de la mission

OAG recrute un.e psychologue pour accompagner les FFVV accueillies dans les espaces EMF et, selon l'orientation convenue avec l'équipe, les bénéficiaires du centre d'écoute.

- Animer des séances de groupe adaptées aux besoins et au vécu des bénéficiaires.
- Assurer des séances individuelles lorsque les situations identifiées le justifient.
- Contribuer à la continuité de la prise en charge en coordination avec les assistantes sociales et l'équipe OAG.

3 Prestations attendues

- Participer à une réunion de cadrage initiale pour arrêter le calendrier, le circuit d'orientation et les modalités de suivi.
- Effectuer deux visites régulières par mois au sein du centre d'hébergement et des espaces EMF.
- Préparer et animer des séances collectives favorisant l'expression, l'écoute, l'estime de soi et le renforcement des ressources personnelles.
- Réaliser des consultations individuelles, notamment à la suite d'un besoin repéré par les assistantes sociales, après appréciation professionnelle et avec l'accord de la bénéficiaire.
- Orienter, au besoin, vers des services spécialisés en coordination avec l'équipe et dans le respect de la confidentialité.
- Remettre les rapports de séance et une synthèse mensuelle des interventions.

Financé par:



Cofinancé par
l'Union européenne



Generalitat de Catalunya
Gouvernement
de Catalogne



Belgique
partenaire du développement



Justice & Démocratie

4 Organisation et durée

La mission couvre la période d'octobre 2026 à mai 2029 inclus, soit 32 mois et 64 visites prévues. Les jours, horaires et durée des visites seront convenus avec OAG. Chaque visite pourra comprendre une ou plusieurs séances de groupe et/ou consultations individuelles, selon les besoins constatés ; les séances individuelles sont comprises dans les deux visites mensuelles.

L'équipe OAG facilite l'identification des besoins et l'organisation pratique. Le ou la psychologue conserve son autonomie professionnelle dans l'appréciation des situations et le choix des modalités d'accompagnement. OAG met à disposition un espace approprié pour les échanges confidentiels et désigne une personne référente pour la coordination.

5 Approche et confidentialité

L'accompagnement sera centré sur les bénéficiaires, dans le respect de leur dignité, de leur rythme, de leurs choix et de leur consentement. La participation est volontaire. Les éventuelles situations de mineures seront traitées selon des modalités adaptées à leur âge et aux procédures de protection.

Le ou la psychologue respecte le secret professionnel, les règles déontologiques de sa profession et les procédures de protection de l'association. La confidentialité s'applique aux échanges oraux, aux séances de groupe et individuelles, ainsi qu'à tout document créé dans le cadre de la mission.

Communication avec OAG. Seules les informations strictement nécessaires à l'orientation, à la sécurité et à la continuité de la prise en charge sont communiquées aux personnes habilitées de l'équipe. Tout partage permettant d'identifier une bénéficiaire requiert son accord éclairé, sous réserve des obligations de protection applicables. Aucun récit détaillé, diagnostic ou contenu intime de séance n'est diffusé dans les échanges courants.

Séances de groupe. Le ou la psychologue rappelle les règles de discrétion aux participantes et évite d'inclure dans les comptes rendus des propos, détails ou situations permettant de reconnaître une personne.

Écrits et conservation. Les rapports destinés à OAG et au bailleur sont anonymisés et limités aux informations utiles au suivi de l'activité. Les notes cliniques et documents relatifs aux cas individuels sont conservés séparément, de façon sécurisée, avec accès restreint ; ils ne sont pas joints aux rapports du projet. Aucun enregistrement audio ou vidéo ni partage par un canal non validé par OAG ne peut être effectué. En fin de mission, leur sort sera fixé selon les règles de conservation et de confidentialité convenues avec l'association.

6 Livrables et reporting

- Un calendrier des deux visites mensuelles, actualisé en concertation avec la personne référente.
- Un rapport anonymisé pour chaque séance, indiquant la date, le type de séance, les objectifs, le nombre de participantes, les thèmes abordés et des observations ou recommandations générales, sans nom ni détail permettant d'identifier une bénéficiaire.
- Une synthèse mensuelle succincte des visites et séances réalisées, des besoins constatés et des suites proposées, avec les rapports correspondants.
- Le format et les délais de transmission seront arrêtés lors du cadrage. Pour un cas individuel, seule une information minimale et utile à la continuité de l'accompagnement pourra être transmise à la personne référente habilitée, selon les conditions précisées ci-dessus. La validation d'OAG portera sur la réalisation des interventions, sans accès aux notes cliniques confidentielles.

7 Indemnité et paiement

Une indemnité forfaitaire mensuelle de 1 500 MAD est prévue pour les deux visites et les tâches associées, y compris la préparation, la coordination et les rapports. Il s'agit d'une indemnité de mission et non d'un salaire. Le montant prévisionnel sur 32 mois est de 48 000 MAD.

L'indemnité sera versée chaque mois après réalisation des interventions et remise des rapports, par chèque ou virement bancaire, selon les pièces justificatives demandées par OAG. Un contrat précisera les modalités de la mission, y compris en cas d'interruption ou d'intervention non réalisée.

8 Profil recherché

- ✓ Diplôme de niveau master en psychologie, de préférence en psychologie clinique, ou qualification équivalente pertinente.
- ✓ Expérience des consultations individuelles et de l'animation de groupes ; une expérience auprès des FFVV sera particulièrement appréciée.

Financé par:



Cofinancé par
l'Union européenne



Generalitat de Catalunya
Gouvernement
de Catalogne



Belgique
partenaire du développement



RCN Justice & Démocratie

- ✓ Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire, en tenant compte des réalités sociales et culturelles des bénéficiaires.
- ✓ Maîtrise de l'arabe et de la darija pour les séances ; capacité à rédiger les rapports en français.
- ✓ Disponibilité pour deux visites mensuelles à Oujda durant la période prévue, avec respect de la confidentialité et des principes de non-discrimination.

9 Dossier et critères de sélection

Le dossier comprendra un CV actualisé, une copie du diplôme, ainsi qu'une confirmation de disponibilité et d'acceptation de l'indemnité mensuelle. Des références ou attestations pourront être jointes (atout)

Les candidatures seront appréciées selon les qualifications, l'expérience pertinente, la qualité de l'approche proposée et la disponibilité. OAG pourra inviter les personnes présélectionnées à un entretien.

10 Modalités de soumission

Les candidatures doivent parvenir au plus tard le 2 octobre 2026 par courriel à coordination.prog.oag2000@gmail.com, avec l'objet « Candidature psychologue – Accompagnement FFVV – Projet Prévention ».

Toute demande de précision peut être adressée à l'association à la même adresse électronique.

Pour plus d'informations, merci de contacter la chargée administrative : Mme Soumia SEKKAT :

☎ : +212 650 050 820

N.B. : toute offre incomplète ne sera pas traitée.

Financé par:



Cofinancé par
l'Union européenne



Generalitat de Catalunya
Gouvernement
de Catalogne



Belgique
partenaire du développement

RCN Justice & Démocratie